

L'Essence du verbe de Boubou Hama, une anthologie à valeurs multiples.

Mariama Mamadou Maina

Université André Salifou (Zinder)

maina_mariama@yahoo.fr

(00227) 96556026

Résumé

Dans cet article, il s'agira pour nous, de présenter L'Essence du verbe de Boubou Hama, un livre de l'auteur prolifique nigérien qui s'est intéressé à un aspect de la littérature orale songhay-zarma (une des langues nationales du Niger) en compilant, dans une œuvre bilingue publiée à titre posthume, des textes courts au « message ambigu et parabolique toujours à deux ou trois niveaux de signification » (Fatimata MOUNKAILA, 1988 : 6), qualifiés le plus souvent « d'indirectes » par les enseignants des universités francophones.

Par ailleurs, son caractère d'œuvre compilée la classe parmi les anthologies littéraires, qui ont le plus souvent comme le pense Michèle Mastroianni une « détermination historiographique ». C'est ainsi que l'œuvre sera donc analysée sous cette forme éditoriale (l'anthologie) qui rend compte d'une certaine littérature, tout en abordant ses différentes caractéristiques et en montrant son aspect valorisant en contexte nigérien.

Mots clés : anthologie, littérature nigérienne, Boubou Hama, littérature songhay-zarma.

Introduction

Boubou Hama, l'auteur, le plus prolifique d'œuvres littéraires et philosophiques au Niger, s'est également intéressé à produire une anthologie en recueillant des textes issus de la littérature orale. Son anthologie *L'Essence du verbe*, publiée en 1988 à titre posthume (Boubou Hama étant décédé en 1982), est l'œuvre qui a le moins attiré l'attention des chercheurs.

Pourtant, elle renferme des informations sur les traditions nigériennes à travers ses genres littéraires courts à savoir les proverbes, les proverbes de pileuses et les plaisanteries.

C'est dans l'objectif de la faire connaître que nous avons voulu la mettre en relation avec l'anthologie, qui, en plus de valoriser les auteurs relevant d'une ou de plusieurs contrées, reste un élément capital dans la promotion et la protection d'un patrimoine littéraire existant en général et du genre court en particulier. De ce fait, notre objectif est de présenter *L'Essence du verbe* de Boubou Hama sous le concept de l'anthologie. Nous allons ainsi poser la question de savoir comment *L'Essence du verbe* est-elle une anthologie qui rend compte de la littérature ? Notre méthodologie est basée sur la pratique anthologique qui consiste d'abord à présenter le processus anthologique (actes de sélection, d'extraction et de compilation des textes...), avant de présenter l'œuvre littéraire à travers les caractéristiques qui la classent parmi les anthologies.

Pour cela, notre article abordera deux parties essentielles. Dans la première, nous allons présenter le concept même de l'anthologie dans sa définition et ses caractéristiques en explorant les anthologies au Niger et dans la seconde partie, nous allons présenter *L'Essence du Verbe* à travers la structuration de l'œuvre c'est-à-dire dans ses objectifs et ses critères de présentation tout en évoquant ses aspects valorisants.

1. L'Essence du verbe, une anthologie

Dans cette partie, nous allons aborder dans un premier point, la naissance et l'évolution de l'anthologie avec des exemples d'anthologies qui existent déjà au Niger et dans un

second point, ce sont les visées de compilation que nous allons découvrir.

1.1. Historique et différents types d'anthologies au Niger

Une anthologie est un ouvrage composé de textes, ou d'extraits de textes choisis dans un ensemble préexistant (ou dans des cas rares, post existant) qui pourrait être l'œuvre d'un seul auteur ou de plusieurs. Ceux-ci appartiennent le plus souvent à une même communauté linguistique, à une même époque, à une région ou à un même genre littéraire.

Quelle est l'origine du mot anthologie ? Quelles sont les exemples d'anthologies à travers le monde ? Quelles sont les anthologies nigériennes ? Telles sont les questions auxquelles nous allons donner des réponses dans ce point.

1.1.1. Historique de l'anthologie

Le mot « anthologie » est apparu au IIème siècle après Jésus-Christ. Il tirerait son origine du domaine de la botanique, un terme propre aux jardiniers. En effet, la pratique de ces derniers était telle qu'ils sélectionnaient les meilleures fleurs pour en faire un bouquet. Plus tard, son utilisation sera reprise par la littérature. A travers celle-ci, il s'agirait de sélectionner les meilleures lettres en vue de produire un livre.

Mais la transition n'a pas été aussi simple. Le terme de l'anthologie a connu plusieurs connotations. Pourtant, *Le Dictionnaire des termes littéraires* définit l'anthologie comme « un recueil de fragments d'ouvrages (littéraires) d'un seul ou de plusieurs auteurs, qui présente un aperçu d'une œuvre, d'une période, d'un genre particulier » (*Dictionnaire des termes littéraires*, 2005:37). Cette définition, bien qu'insuffisante, donne une idée de la conception de l'anthologie dans le domaine littéraire. Cependant, si le mot n'a pas toujours existé

en littérature, la pratique anthologique a été « une forme usuelle » (*Emmanuel FRAISSE, 2017:23*) depuis l'Antiquité. Ainsi, l'action de compiler des textes aurait été courante. L'exemple le plus ancien mais aussi le plus complexe est *L'anthologie grecque* qui est elle-même composée de « deux recueils apparentés issus pour une très large part d'une source commune disparue, remontant sans doute au milieu du IXème siècle » (*Emmanuel FRAISSE, 2017:24*). Ces recueils sont l'*anthologie palatine* et l'*anthologie de Planude*.

Cependant, d'après Fraisse, l'anthologie qui rend compte de la littérature de manière sélective prend naissance en 1692. Pour lui, l'apparition en cinq volumes chez l'éditeur Barbin du *Recueil des plus belles pièces des poètes français, tant anciens que modernes, depuis Villion jusqu'à M. de Benserade* (*Emmanuel FRAISSE, 2017:45*), marque le début de l'anthologie littéraire. Le titre du recueil est certes très significatif et rend bien compte de l'effort de « l'anthologisation » qui a été faite.

Depuis son invention, diverses sortes d'anthologies ont vu le jour : des anthologies à objectif didactique (comme la collection *Lagarde et Michard*¹, et la collection *Littérature africaine : choix de thèmes*²) aux anthologies à valeurs religieuses (*L'Anthologie du soufisme* (Eva de VITRAY-MEYEROVITCH, 1995). Le terme ayant eu une extension plutôt « libérale » car il s'accorde avec tout.

L'anthologie littéraire africaine d'expression française, nait au XXème siècle avec *L'Anthologie nègre* de Blaise Cendrars publiée en 1921 et celle de Léopold Sédar Senghor *Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache de langue française* publiée en 1948. En effet, la production de ces anthologies

¹André Lagarde et Laurent Michard, professeurs de lettres ont publié aux éditions Bordas de 1948 à 1962 six volumes de *Textes et Littératures : les grands auteurs français au programme*.

²Francis Fouet et Régine Renaudeau, enseignants de littérature, ont publié aux Nouvelles Editions Africaines en 1976, trois tomes de *Littérature africaine: choix de thèmes*.

négro-africaines est un « acte littéraire et politique, [une] affirmation esthétique, [un] manifeste théorique et [une] proclamation revendicatrice» (*Emmanuel FRAISSE, 1997:145*) qui a permis la reconnaissance du « fait littéraire » de ce continent noir. Les éléments qui permettent d'avancer ces affirmations sont souvent présents dans la préface de ces œuvres. Par exemple, Blaise Cendrars (citant Wilson) écrit dans l'introduction de son anthologie :

« [Nos langues] sont douces, souples, flexibles, à un degré presque illimité, que leurs principes grammaticaux sont fondés sur une base très systématique et philosophique, et que le nombre de leurs mots peut être augmenté à l'infini. Elles peuvent exprimer les nuances les plus délicates de la pensée et du sentiment, et il n'y a peut-être pas d'autres langues au monde qui aient un caractère plus déterminé et plus de précision dans l'expression » (*Blaise CENDRARS, 1921: Introduction*).

Ici, l'auteur semble être sur une posture défensive des langues africaines. Il revendique implicitement l'existence d'une langue africaine riche, en la comparant à d'autres langues qu'il ne nomme pas. Dans tous les cas, il ressort que :

« Toute anthologie suppose un choix, un classement et des regroupements selon un point de vue à postériori qui recourt souvent à des notions peu ou pas utilisées par les écrivains concernés. Ainsi, les anthologies ne se contentent pas de refléter les goûts et les préoccupations d'une époque ou d'un groupe social, elles peuvent aussi

créer une nouvelle façon de lire et d'interpréter les textes du passé » (*Michèle BENOIST, 1997:17-18*).

Cette citation de Benoist, ouvre et agrandit l'idée même de la conception d'une anthologie. Non seulement elle repose sur des choix et ne se limite pas seulement à exprimer une époque et ses aspirations, mais aussi, elle permet de relire les textes du passé et a par conséquent des rôles multiples. Depuis lors, la naissance d'anthologies se compte à coup de centaine à travers le monde entier. Pour cela, il nous a semblé important de connaître les différents types d'anthologies qui existent au Niger.

1.1.2. *Les anthologies au Niger*

Au Niger, les anthologies qui existent ne sont pas nombreuses et celles de la littérature orale ont pris largement le dessus. Cela est dû au fait que la littérature orale, à un moment de l'histoire littéraire a voulu être conservée et étudiée. Il s'agit d'abord de *L'Essence du verbe* de Boubou Hama publiée en 1988. Celle-ci comporte une préface de Fatimata Mounkaila qui explique les tenants et les aboutissants de cette littérature « primesautière, qui ne recourt à aucun professionnalisme, quotidienne pour tout dire, parce qu'elle rythme toutes les activités de la vie » (*Boubou HAMA, 1988:7*). Ensuite, Ousmane Tandina publiera en 2004 à l'Université de Picardie Jules Vernes en France, l'anthologie des *Récits épiques du Niger* qui sera réécrite en deux tomes par Abdoul Aziz Issa Daouda en 2021 aux Editions Muse sous le titre des *Récits épiques du Niger réécrits*. Puis, on assistera à la naissance des quatre tomes de *L'anthologie de la littérature orale songhay-zarma* de Fatimata Mounkaila publiés aux éditions L'Harmattan en 2008. L'auteure, comme elle l'a dit dans un entretien donné

à Fofo magazine, a produit une compilation des résultats de plusieurs collectes qui ont été menées par d'autres chercheurs dans le domaine de la littérature orale. Certains textes étaient collectés par des chercheurs de l'IRSH et du CELTHO/UA, d'autres étaient réunis par des étudiants de l'université Abdou Moumouni de Niamey et une bonne partie provenait de ses propres collectes. Enfin, c'est Amadou Saibou Adamou qui va publier en 2016 aux Editions Gashingo au Niger l'œuvre *1001 et 1 Yaasey : expressions proverbiales chez les Songhay-Zarma* dans laquelle, il explique les différents aspects théoriques des proverbes à savoir : « les aspects des proverbes songhay-zarma », « les aspects définitoires des proverbes zarma », « les aspects formels et thématiques des yaasey », « quelques aspects thématiques », « les aspects dialogiques des yaasey » et une petite conclusion à l'avant-propos. Ce sont 1017 expressions qui ont été rapportées dans l'anthologie, laissant d'autres milliers à des recherches futures.

Cependant, depuis 1996, il n'y a qu'une seule *Anthologie de la littérature écrite d'expression française*. Celle-ci a été compilée par les soins de Moussa Mahamadou et d'Issoufou Rayalhouna tous deux, des étudiants en Maîtrise ès Lettres Modernes au moment de la publication. L'anthologie a été éditée aux Editions Sépia en France en format de poche.

Cette anthologie de 242 pages, renferme 76 (extraits) de textes. Sur les sept pages de l'introduction, les auteurs ont présenté l'histoire de la littérature écrite nigérienne de sa naissance à 1996. Les deux auteurs ont ouvertement décrié dans l'introduction que : « Malgré tout, la littérature nigérienne reste méconnue. Son ignorance est manifeste tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de notre pays. Or, l'écrivain est à la fois dépositaire et ambassadeur de notre patrimoine culturel, de

nos spécificités culturelles auprès des autres peuples. » (*Moussa MAHAMADOU et Issoufou RAYALHOUNA, 1996:10-11*).

Après avoir exposé l'historique de l'anthologie et présenter les anthologies au Niger, nous allons aborder les visées de compilation des anthologies en général, et de *L'Essence du verbe* en particulier.

1.2. Visées de compilation de *L'Essence du verbe*

Dans cette partie, nous allons d'abord présenter les visées de compilation qui existent, avant de spécifier la visée de compilation de *L'Essence du verbe* de Boubou Hama.

1.2.1. Les visées de compilation

Il existe deux manières de compiler des anthologies à travers le monde : la visée rétrospective ou la visée prospective.

Les anthologies à visée prospective sont constituées à partir des textes qui ne sont pas encore publiés. Cela se prépare le plus souvent avec les textes de poèmes courts ou ceux de nouvelles après un concours lancé. En effet, l'objectif du concours serait de sélectionner les meilleures œuvres en vue de produire un florilège. Ce type d'anthologie est quelquefois confondu avec les recueils qui sont produits à partir des textes primés à des concours.

Les anthologies à visée rétrospective sont, quant à elles, des anthologies qui ont été constituées à partir d'œuvres préexistantes. L'anthologie aurait en réalité « une forme de secondarité critique. Elle offrirait une littérature au second degré parce qu'elle présenterait de nouveau [le même texte] » (*Emmanuel FRAISSE, 2017:9*). En effet, elle reproduirait des textes sélectionnés, résultant d'œuvres déjà publiées, qui sont soit libres du droit d'auteur ou qui nécessitent l'autorisation de

leurs auteurs. La plupart des anthologies sont composées à partir de ce modèle. C'est ainsi que l'anthologiste reproduit les éléments de deux manières : si les textes sont courts comme les poèmes, les nouvelles, les contes par exemple, ils sont le plus souvent repris dans leur totalité. S'ils sont longs comme les romans ou les essais, celui-ci sélectionne un fragment représentatif. Ce sont les nouvelles représentations qui donneraient « une lecture critique, loin de la simple compilation, loin de la seule collection visant un usage documentaire, qu'il soit public ou personnel, qu'il ait pour finalité la conservation ou le plaisir » (*Emmanuel FRAISSE, 2017:9*).

Les deux types de visées sont basées sur des textes de littérature écrite. Qu'en est-il alors des textes recueillis de littérature orale comme dans *L'Essence du verbe* de Boubou Hama ?

1.2.2. *La visée de compilation de L'Essence du verbe*

En ce qui concerne *L'Essence du verbe*, sa visée de compilation est rétrospective. Cependant, comme dans la plupart des anthologies de la littérature orale, elle ne se base pas sur un document préexistant mais plutôt à travers le recueil de ces textes auprès des différentes couches sociales dans la société songhay-zarma, la transcription de ces textes, leur sélection, leur traduction (bien qu'à titre posthume), tout cela avant d'entamer la phase finale qui réside dans l'organisation des textes dans le document final pour l'édition. Toute une méthodologie complexe mise en place pour faire œuvre utile. Plus généralement, ce genre d'anthologie de la littérature orale et particulièrement de la parole courte ou brève, prétend exprimer une certaine réalité, une littérature propre au groupe

ethnique songhay-zarma dont elle émane. Comme le pense FRAISSE, ces anthologies « ont pour objet de définir les productions les plus caractéristiques ou les plus belles de la collectivité nationale, parce qu'elles sont à la fois la preuve tangible de la vitalité séculaire d'une littérature » ici, orale (*Emmanuel FRAISSE, 2017:135*). Cette manière de réfléchir l'anthologie renvoie à celle de l'identité littéraire d'une ethnie, et au-delà, d'une nation. Elle met en valeur la notion du genre dit bref.

Par ailleurs, malgré les critères de sélection, pour qu'il y ait une claire orientation dans la compilation, les objectifs de l'anthologie doivent être déclinés et les critères de présentation, clairement établis. C'est pourquoi, nous nous sommes intéressés aux objectifs de *L'Essence du verbe* et à ses critères de présentation.

2. Objectifs et critères de présentation de *L'Essence du verbe*

Les anthologies, objets de propagandes politiques et culturelles, ne sauraient être compilées sans objectifs généraux et sans critères de présentation. C'est la raison pour laquelle nous allons aborder ces deux points dans cette partie.

2.1. Les objectifs

Changer le cours d'une littérature ou faire revivre une littérature ancienne, poussent certains auteurs à compiler des anthologies à visée rétrospective. C'est ainsi que comme pour la plupart des anthologies, *L'Essence du verbe* a deux objectifs principaux : la conservation et la diffusion des textes du passé et un objectif pédagogique.

2.1.1. Conserver et diffuser des textes du passé

La plupart des anthologies disponibles sont réalisées dans l'objectif non seulement de conserver et/ou organiser un certain nombre de textes du passé dans l'optique de ne pas les perdre, mais aussi et surtout de les vulgariser à travers le monde. L'anthologie de Boubou Hama ne déroge pas à cette règle capitale dans sa compilation. Ainsi, en plus de la détermination historique, elle renvoie plutôt à une conservation de la parole orale courte, qui, tend à disparaître (ou du moins, à ne plus être comprise) avec l'évolution du monde.

En effet, le fait de conserver des textes à l'écrit à un moment de l'histoire d'une littérature donnée, rentre de facto dans l'ordre d'une contribution à la production de l'histoire littéraire de cette même littérature. C'est ainsi que Joubert, dans la préface de son anthologie explique la raison pour laquelle il a compilé celle-ci en ces termes :

« Les littératures francophones d'Afrique centrale comptent des écrivains « de haute valeur qui sont représentés dans ce volume par plusieurs textes significatifs et parfois une notice développée sur une page. [Y sont également représentés] un grand nombre de textes moins connus, écrits par de plus jeunes auteurs au talent prometteur, très souvent édités localement et peu diffusés hors des frontières de leur pays » (*Jean-Louis JOUBERT, 1995:5*).

Cette citation exprime la volonté de l'auteur à mettre à

la disposition du public « actuel », des textes qui existent mais qui ne sont pas connus. Il œuvre à les faire connaître et à permettre à ceux qui vont les découvrir d'en faire bon usage.

Une autre illustration est celle de Rarosoa qui écrit aussi dans l'introduction de son anthologie que :

« L'objectif principal de cette anthologie est de pallier l'inexistence de tout ouvrage d'ensemble sur la littérature malgache d'expression française. Cette lacune est d'autant plus regrettable qu'aux lendemains de 1975, la reprise d'activité, massive et spontanée, des écrivains malgaches d'expression française marque une véritable renaissance de ce domaine littéraire. Cet ouvrage se propose donc d'offrir un panorama de la production littéraire malgache d'expression française de 1975 à 1990 » (*Liliane RAROSOA, 1994 :13*).

Ici aussi, l'auteure décline ouvertement la raison de la compilation de son anthologie : il s'agit pour elle de présenter ou représenter un ouvrage d'ensemble sur la littérature malgache d'expression française, sans distinction de genre, pendant une période allant des années 75 à 90.

En ce qui concerne l'anthologie de Boubou Hama, son objectif premier est également décliné dans la présentation de l'œuvre. En réalité, puisqu'il s'agit de textes qui renvoient à la littérature orale songhay-zarma et de façon plus précise à « un art de la conversation et des échanges quotidiens qui permet de tout exprimer sans outrager personne » (*Boubou HAMA, 1988: 8*), Fatimata Mounkaila a justifié l'initiative d'édition de

L'Essence du verbe dans une vision large c'est-à-dire mettre le texte à la portée de tous. Pour elle, « Le public et le public jeune de nos écoles notamment, qui n'a guère le loisir de prendre le temps de parler, a particulièrement besoin d'avoir accès à ces textes pour sa propre intégration sociale. [...] C'est pour eux, et pour tous ceux qui désirent apprendre à s'exprimer en songhay-zarma avec naturel » (*Boubou HAMA, 1988 :8*).

A travers cette citation, les compilateurs de cette anthologie diffusent une certaine littérature du passé, de leur pays, leur région ou même de leur continent. En effet, ces textes littéraires, au-delà de l'aspect linguistique et culturel, transmettent un savoir en fonction du sujet abordé. Il peut s'agir de parler de l'organisation d'une société, d'une famille ou même d'un Etat, de la description du corps humain ou d'une pratique humaine ou animale, de l'explication d'une théorie ou d'un phénomène... Pour tout dire, c'est la raison pour laquelle, les meilleures nations utilisent leur littérature orale pour bâtir leur nationalisme dans le cœur de leurs apprenants. A force de lire et de répéter les bonnes valeurs telles que « trois mains ont plus de valeur que toutes les autres : la main de celui qui sauve les gens, la main de celui qui nourrit, la main de celui qui dirige la prière, l'imam » (*Boubou HAMA, 1988 :179*), on les acquiert. Ensuite, lorsqu'elles deviennent un acquis et qu'on les renforce à travers des études approfondies, elles restent gravées et deviennent un comportement.

A côté de ce premier objectif, il y a un second, d'une grande importance, celui pédagogique.

2.1.2. Objectif pédagogique

L'aspect pédagogique de *L'Essence du verbe*, n'est cependant pas à négliger. Aussi, elle est constituée d'un réservoir dans lequel les nigériens en général peuvent puiser

des textes qui renvoient à eux. D'ailleurs, loin d'être un travail fastidieux de compilation comme l'a expliqué l'auteur, celle-ci est non seulement une initiation à la culture de la parole brève des songhay-zarma, mais aussi, et surtout un matériau de recherche pour les chercheurs. Ainsi, c'est une œuvre qui pourrait aussi être pensée dans le système éducatif en classe de langue, puisqu'elle est déjà le fruit, transcrit et traduit, d'un ancrage de la société.

C'est dans la perspective d'un « manifeste » que l'anthologie revêt un objectif pédagogique. Par ailleurs, sur une plus large mesure, on reconnaît qu'« un manifeste artistique, littéraire ou politique, vise une rupture : c'est cet objet concret qui donne à entendre, à voir, à saisir, une nouvelle vision du monde, accompagnée de nouvelles pratiques et manières de faire, qu'il crée en partie de manière performative » (TOMICHE, 2019).

C'est l'exemple de la compilation de Hamidou Dia, *Poètes d'Afrique et des Antilles d'expression française (Anthologie)* publiée en 2002 avec un volume de 523 pages. Dans son anthologie, l'auteur explique les raisons d'une telle compilation. Il s'agit en effet du fait que cette anthologie soit une réponse à ceux qui pensent que la littérature négro-africaine n'est rien d'autre qu'une simple littérature de combat, de revendication d'une certaine supériorité de la race noire. Il renie ce raisonnement en présentant de belles lettres de poésie des peuples africains sous un aspect pédagogique.

Boubou Hama les précède dans sa volonté de représenter le Niger et au-delà, c'est toute l'Afrique qui est honorée à travers ses textes courts compilés consacrés au songhay-zarma, une des multiples langues africaines qu'on retrouve au Niger, au Mali, au Bénin et dans d'autres pays d'Afrique noire. D'ailleurs, les textes ont été transcrits avant d'être traduits, ce

qui est une preuve que l'auteur cherche à garder une certaine originalité. Dans la présentation de l'œuvre, Fatimata Mounkaila précise :

« Le lecteur qui aborde ces textes [courts songhay-zarma] est pareillement tiraillé, diversement sollicité par leur contenu incertain, ce message ambigu et parabolique toujours à deux ou trois niveaux de signification, qu'ils véhiculent, et que les potaches des lycées francophones d'Afrique noire ont su si bien nommer par le terme d'« indirecte ». (Boubou HAMA, 1988 :6).

Ainsi, dans ce passage, il ressort l'existence d'une certaine littérature courte en langue songhay-zarma produite le plus souvent par la gente féminine, cette frange importante de la population. Pouvons-nous parler du retour à une littérature dite ancienne, ou plutôt authentique. Un retour qui donne naissance à une nouvelle forme de littérature qui se traduit par un manifeste.

En parlant du langage songhay-zarma, Fatimata Mounkaila pense que : « Didactique il est, en tout cas quand il se dit par le biais de ces [paroles courtes] qui sont la somme de toute une expérience. [...] et la volonté de rassembler les présents textes n'était sans doute pas exempte de préoccupations pédagogiques chez l'enseignant et le formateur d'hommes que fut Boubou Hama » (Boubou HAMA, 1988 :6).

Par ailleurs, ces textes visent en quelque sorte « à faire comprendre à l'interlocuteur la vérité des choses et des êtres en lui enseignant le savoir, le tact, le sens de la justice... » (Boubou HAMA, 1988 :6).

Certaines anthologies ne déclinent pas ouvertement leurs objectifs bien qu'ils en aient certainement. Cependant, ils suivent obligatoirement des critères de présentation bien définis. Quels sont alors les critères de présentation de *L'Essence du verbe*.

2.2. Critères et présentation de l'*Essence du verbe*

Concert de voix féminines plurielles, cette anthologie est un document compilé non seulement avec des objectifs bien précis mais dispose aussi de critères de présentation particulière.

2.2.1. Les critères linguistique et national

L'Essence du verbe a deux critères particuliers de présentation des textes : celui linguistique et celui national (qui sont quelques fois dissociés).

Le critère linguistique est un critère majeur dans la plupart des anthologies. Cependant, il est presque toujours couplé au critère territorial parce que justement, leur point commun est l'usage d'une même langue. Ce critère, aussi appelé national, renvoie au fait que les écrivains partagent le même territoire géographique, et pour faire plus court, le même pays.

Dans *L'Essence du verbe*, Boubou Hama, a préparé son anthologie à partir « d'auteurs » qui parlent la même langue à savoir le songhay-zarma une des langues nationales du Niger, parlée dans le sud-ouest du pays. Ensuite, il l'a présentée de manière bilingue prédisposée comme suit dans le document : la transcription de langue songhay-zarma sur la page de gauche et la traduction en français sur la page de droite. En effet, la transcription de cette langue dans le document, s'est faite dans

le but surtout d'affirmer et de défendre celle-ci, car une langue qui n'évolue pas, meurt à petit feu.

Entre compilation et création, Boubou Hama est conscient du fait que son anthologie revêt, outre l'aspect conservateur des textes de littérature orale à l'écrit, une mise en circulation d'écrits qui pousse à une réflexion générale non seulement sur la langue d'origine, mais aussi, sur les aspects qu'ils revêtent dans une autre langue, c'est à dire en étant traduits.

Après les critères de présentation, il y a la présentation du document dans ses différentes parties.

2.2.2. La présentation du document

L'Essence du verbe est un document de 185 pages subdivisé en 3 parties. Les textes, relativement courts par endroits, sont numérotés de 1 à 1320. L'œuvre comporte une présentation (introduction), écrite par Fatimata Mounkaila longue de 8 pages.

La première partie, intitulée *Yaasey* est traduite par « proverbes » dans l'œuvre. Elle va de la page 14 à la page 111 et du texte 1 au texte 1081. Elle représente la plus grande partie de l'œuvre avec le plus grand nombre de textes mais qui sont relativement plus courts que les textes des deux autres parties. Exemples : « Qui tient dans ses mains votre nourriture vous tient en son pouvoir » (*Boubou HAMA, 1988 :15*) ou bien « Connais-toi toi-même avant que les autres ne te découvrent » (*Boubou HAMA, 1988 :27*).

Cette partie est caractérisée par l'extrême brièveté des textes qu'on utilise dans toutes les activités journalières et qui sont devenus le « parler » commun de ceux qui savent parler, ou mieux, de ceux qui sont initiés. Ils sont généralement

appelés proverbes parce qu'ils contiennent peu de mots. Selon Jacques Chevrier:

« Les proverbes proprement dits, généralement binaires et dont le rythme repose sur des effets de parallèle, de symétrie ou d'opposition ; les citations de même dimension, qui rapportent une expérience prêtée soit à des humains, soit à des animaux ; ou des assertions, souvent à proposition unique, en forme de postulats vérifiés par l'expérience » (*Jacques CHEVRIER, 1986 :300*).

Les textes, d'une grande richesse, abordent tous les thèmes : celui de la rivalité des femmes, celui des indirectes dans toutes situation, celui des hommes braves ou lâches... Ils ont pour objectif de communiquer des informations et des savoirs en relation avec une certaine quête de l'identité.

La deuxième partie est quant à elle, intitulée *Durukayaasey* et est traduite par « proverbes de pileuses » de la page 112 à la page 155 (du texte 1082 au texte 1237). Exemple:

« Ne me salis donc pas, je viens de me laver
Eloigne-toi d'ici,
Car j'attends quelqu'un ;
Et deux doigts ne peuvent entrer
Dans la même narine.
Continue ton chemin car j'ai choisi Diobi
Lequel ne tardera pas à arriver ici. » (*Boubou HAMA, 1988 :119*).

Les proverbes de pileuses sont des « poèmes cadencés [qui] rythment les travaux petits et grands » (*Fatimata MOUNKAILA, 1988 : 11*). Ces poèmes sont dits en même temps que les coups

de pilon des femmes pileuses. Ils agrémentent leurs travaux ménagers à travers le rire et les « indirectes ».

La troisième partie, intitulée *Faakaarey*, est traduite par « plaisanteries », mais qui, en réalité, nous le verrons, ne renvoie pas qu'à des plaisanteries. Elle Commence de la page 156 à la page 185 et du texte 1238 au texte 1320. On y retrouve en réalité dans cette partie des textes courts qui racontent des histoires édifiantes, des histoires qui semblent vraies. Parmi ces histoires, on rencontre également celles qui renvoient à un aspect religieux, musulman ou même animiste. On a un exemple dans le texte suivant: « Les choses interdites : le mensonge, la médisance, le rapportage, la critique malveillante, faire peur à un musulman dans le but de le faire fuir, détourner quelqu'un du droit chemin, enfin disposer du bien d'autrui » (*Boubou HAMA, 1988 :159*).

Ou bien dans un autre exemple :

« Les animaux sauvages se sont réunis et ont lancé une pierre en l'air : il fallait compter jusqu'à dix aucun n'y est parvenu. Quant vint le tour de l'hyène, elle dit : « trois fois trois, un autre saute et y entre ». Les animaux conclurent : « Hyène a gagné, Hyène a gagné ! » On lui donna la chèvre. » (*Boubou Hama, 1988 :167*).

Dans cette partie, ce sont de « véritables morales et autres plaisanteries » qu'on retrouve. Les textes sont des confectionneurs de savoirs tant il y a des devinettes et des fables qui permettent à celui à qui on pose les problèmes de trouver des solutions. Ces éléments permettent de bien communiquer car les mots sont bien choisis pour éviter de blesser la sensibilité de l'interlocuteur.

Si le premier point nous a amené à comprendre les pourtours du concept de l'anthologie appliqués à *L'Essence du verbe*, ce point nous a permis d'avoir une idée d'ensemble du contenu de l'œuvre de Boubou Hama.

Conclusion

Cet article nous a permis de présenter l'œuvre de Boubou Hama *L'Essence du verbe* publiée en 1988 à titre posthume à travers le concept de l'anthologie. Ainsi, partant de la pratique anthologique, et la présentation théorique de l'anthologie, il est ressorti qu'elle a été publiée avec une visée de compilation rétrospective avec deux objectifs présentés en trois parties.

Pour ces raisons, il nous semble important et opportun qu'un intérêt particulier soit accordé à cette œuvre qui rend compte « des productions les plus caractéristiques ou les plus belles de la collectivité nationale parce qu'elles sont à la fois la preuve tangible de la vitalité séculaire d'une littérature » ici orale et courte, mettant en valeur la notion du genre court.

La portée utilitaire de cette étude serait d'amener les décideurs à placer la littérature orale africaine en général au cœur des apprentissages littéraires sur le plan scolaire. La littérature, jouant un rôle important pour les apprenants, nous pensons que ces genres d'œuvres devraient être enseignées dans les classes, puisqu'elles regorgent des textes d'une valeur éducative sur le plan culturel, historique et moral. Ainsi, la littérature orale, permettrait aux nations d'inculquer de bonnes valeurs aux populations instruites. D'ailleurs, Ceci pourrait éloigner les apprenants de l'addiction des écrans afin que le résultat de leurs apprentissages soit beaucoup plus bénéfique.

Source et bibliographie

- BENOIST Michèle, 1997. « L'anthologie », *Encycopaedia Universalis : Dictionnaire des genres et Notions littéraires*, Paris, Edition Albin Michel, p.17-18.
- BOULLUEC (le) Allain, JUNOD Eric, 2016. *Anthologie des théologiens de l'Antiquité*, Paris, Les Editions du Cerf, 457 pages.
- CENDRARS Blaise, 1921. *Anthologie Nègre. Folklore des peuplades africaines*, Paris, La sirène, 320 pages.
- CHEVRIER Jacques, 1992. « Présence du mythe dans la littérature africaine contemporaine », *Convergences et divergences dans les littératures francophones*, Paris, L'Harmattan, 206 pages.
- HAMA Boubou, 1988. *L'Essence du verbe*, CELTHO, 185 pages.
- MAHAMADOU Moussa et RAYALHOUNA Issoufou, 1996. *Anthologie de la littérature écrite d'expression française*, Saint-Maur, Sépia, 238 pages.
- JOUBERT Jean-Louis (Dir.), 1995. *Littératures francophones d'Afrique centrale (Anthologie)*, Paris, Edition Nathan, 255 pages.
- RAROSOA Liliane., 1994. *Anthologie de la littérature malgache d'expression française des années 80*, Paris, Edition l'Harmattan, 255 pages.
- VAN GORP Henri (Dir.), 2005. *Dictionnaire des termes littéraires*, Paris, Honoré Champion, 533 pages.